



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE MINISTRE

Paris, le **27 JAN. 2022**

Nos références : MEFI-D22-00059

Vos références : Votre lettre du 17 novembre 2021

Monsieur le Ministre,

Vous avez bien voulu appeler de nouveau mon attention sur la situation des propriétaires - bailleurs de résidences de tourisme qui ne perçoivent plus de loyer, dans le cadre de la crise économique et sanitaire que nous traversons.

Les différents confinements, suivis de mesures de restriction et de limitation des déplacements strictes ont très fortement impacté l'activité des résidences de tourisme, contraintes de fermer faute de clientèle suffisante.

Soyez assuré que le Gouvernement a pleinement conscience des inquiétudes des propriétaires investisseurs, d'autant plus compréhensibles que la majorité d'entre eux, qui avaient souscrit des emprunts pour l'acquisition des biens donnés à bail, n'a toujours pas perçu les loyers dus par leurs gestionnaires en raison des retards, paiements partiels ou refus de versement de ces derniers.

Les services de mon ministère se sont efforcés de faciliter la relation entre les propriétaires bailleurs et les exploitants de résidences de tourisme, afin de parvenir à un compromis qui préserve la situation économique des résidences et les droits des propriétaires.

1/2

Monsieur Jean-Pierre SUEUR
Ancien ministre
Questeur du Sénat
Sénateur du Loiret
Palais du Luxembourg
75291 Paris Cedex 06



139 rue de Bercy – 75572 Paris
Cedex 12

